

En dépit de nombreuses requêtes, le gouvernement fédéral refuse de draguer le port qui ne l'a pas été depuis 26 ans.

Dans une lettre datée du 22 avril 1988, le ministre déclarait qu'il s'attendait à ce que le niveau des eaux remonte d'environ un pied d'ici le début de mai. Cela devait aider à réduire le volume de dragage à effectuer pour que le port soit au moins partiellement utilisable durant l'été 1988. Le niveau de l'eau n'a pas remonté et, finalement, après de vigoureuses protestations, le ministre a débloqué 50 000 \$ pour du dragage d'urgence, à condition que la population locale mette le même montant.

J'estime que la responsabilité de construire et d'entretenir des ports sûrs mérite d'être convenablement financée par le trésor fédéral. Pour aggraver la situation, les responsables du ministère ont fait savoir aux habitants qu'ils seront responsables du dragage du nouveau port.

Je demande au gouvernement de débloquer les fonds nécessaires pour que les Canadiens de Meaford et d'ailleurs au pays disposent de ports qui soient sûrs.

\* \* \*

[Français]

## LES LANGUES OFFICIELLES

### LA RÉALITÉ CANADIENNE

**M. Nic Leblanc (Longueuil):** Monsieur le Président, en juillet 1969, le gouvernement fédéral a reconnu officiellement que le Canada était un pays bilingue. De 1969 à 1984, moins quelques mois, soit près de 15 ans, le gouvernement libéral d'alors n'a pas, un seul instant, pendant ses 15 ans au pouvoir, posé un geste pour promouvoir la francophonie au Canada. Et, aujourd'hui, les libéraux fédéraux ont le culot de venir nous critiquer! Même s'il y avait quelques amendements, monsieur le Président, cela serait beaucoup mieux que l'inaction dont a fait preuve le gouvernement libéral pendant ces 15 années. Le bilinguisme, c'est une réalité canadienne, et nous allons tout faire pour que les francophones et les anglophones se sentent bien partout au Canada, pour un Canada plus fort et pour un Canada plus uni.

\* \* \*

[Traduction]

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PORTS

### LE RAPPORT HEBDOMADAIRE À L'INTENTION DES ÉLEVEURS DE BOVINS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—LA DEMANDE DE MODÉRATION DE PORT DES OBJETS DE 2<sup>E</sup> CLASSE

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, la Coopérative des éleveurs de bovins de la Colombie-Britannique publie un rapport hebdomadaire sur le marché

## Article 21 du Règlement

à l'intention de ses 2 200 membres. Le bulletin est exclusivement consacré à l'agriculture et fournit aux éleveurs de la Colombie-Britannique des renseignements pratiques et essentiels leur permettant de prendre des décisions bien fondées en matière d'élevage.

Face à la terrible sécheresse qui sévit actuellement, ainsi qu'à l'incertitude qui règne en raison des fluctuations des marchés intérieur et international, à l'augmentation du prix des aliments pour les animaux, au recours à des pratiques injustes de concurrence et à de nombreux autres sujets d'inquiétude, les éleveurs doivent absolument disposer de tous les renseignements pertinents afin de bien réussir sur les marchés actuels.

Pour l'envoi de son bulletin d'information, la coopérative a demandé une modération de port des objets de 2<sup>e</sup> classe, mais Postes Canada a rejeté sa demande. Cette modération de port aurait permis à la coopérative d'économiser des milliers de dollars en affranchissement. D'ailleurs, si Postes Canada accédait à cette demande, la viabilité et la stabilité de la production animale en Colombie-Britannique n'en seraient qu'accrues.

Je supplie donc le ministre responsable de Postes Canada et le ministre de l'Agriculture (M. Wise) de prendre les mesures nécessaires pour que la Coopérative des éleveurs de bovins de la Colombie-Britannique puisse obtenir une modération de port des objets de 2<sup>e</sup> classe en vue de l'envoi de son rapport sur le marché.

\* \* \*

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

### LE COLLOQUE DU GOUVERNEMENT ONTARIEN SUR LES EXPORTATIONS DE LOGICIEL VERS LES ÉTATS-UNIS

**M. Girve Fretz (Érié):** Monsieur le Président, en lisant un article récent du *Review* de Niagara Falls, j'ai constaté que le gouvernement ontarien avait invité les sociétés de logiciel de la province à un colloque de deux jours sur le nouveau programme d'exportation aux États frontaliers, où elles ont appris à exporter leurs produits aux États-Unis. Tous les nouveaux exportateurs y étaient admis.

Je suis heureux et soulagé de voir que le gouvernement libéral ontarien de David Peterson a enfin reconnu son erreur et a conclu que la prospérité économique du Canada dépend de notre accès au vaste marché américain. Fait rassurant, les petites entreprises canadiennes ne se croisent pas les bras mais se préparent pour l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange de façon à bénéficier pleinement des avantages qu'il offre.

Je suggère à M. Monte Kwinter, ministre ontarien de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, de ne pas garder son programme secret, mais d'expliquer à M. Peterson à quel point il va de pair avec l'accord commercial.